

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au sous-sol du Centre Culturel Georges Deschênes, 367, avenue Principale à Dégelis, le 16 avril 2025 à 19:30 heures.

PRÉSENCES M. Daniel Dumont (Biencourt), M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Stéphane Laroche (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Claude Gallant (St-Jean-de-la-Lande), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha ! Ha !), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long), M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec) et Mme Ginette Bégin (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistant également M. Maxime Groleau (RIDT) et, en visioconférence, Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par M. Stéphane Laroche, appuyé par Mme Linda Lévesque, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants au varia « Augmentation de la limite des cartes de crédit » et « Informations suite à la rencontre de début de saison des employés d'écocentres » tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1818

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 26 février 2025.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires. Il est proposé par M. Claude Gallant, appuyé par M. Bruno Malenfant, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 26 février 2025 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1819

3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Alain Morin, appuyé par M. Daniel Dumont, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 16 AVRIL 2025

Garage André L'Italien	478,43 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 132,68 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	126,12 \$
Banque Nationale du Canada	951,36 \$
Financière Banque Nationale	1 148,80 \$
Acoulon Louise	719,41 \$
BELL Canada	1 558,63 \$
DAS (Fédéral et Provincial)	12 504,77 \$
Francotyp-Postalia Canada Inc	367,75 \$
Housse d'auto RPM	376,68 \$
Avantis Coopérative	653,44 \$
BENEVA	3 300,18 \$
BUROPRO Citation	170,37 \$
Dépanneur Jacques Lamonde	231,35 \$
GFL Environnemental 2023 Inc	15 148,94 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	700,64 \$
Groleau Maxime	1 613,00 \$
Harnois Énergies	3 912,32 \$
Hydro-Québec	3 715,04 \$
Info-Dimanche	310,44 \$
Laurentide Environnement Inc	2 929,97 \$
Lebel Patrick	148,01 \$
Lévesque Marco	2 246,50 \$
Magasin Coop Squatec	3,42 \$
Maheu & Maheu	128,77 \$
Martin Jean-François	858,82 \$
Mastercard	4 000,00 \$
Municipalité de Dégelis	2 174,55 \$
Pages Jaunes	47,47 \$
Pièces Témis Inc	153,37 \$
Remorques Savage Trailers	16 745,31 \$
Roy Richard	75,00 \$
Services sanitaires A. Deschesnes Inc	204 477,02 \$
Simetech Environnement Inc	2 966,57 \$
SAAQ	3 887,22 \$
Surplus G. Rioux Inc	64,78 \$

Transport Forestier Hugo Beaulieu	783,74 \$
Tribu Communication Web	601,70 \$
Véolia ES Canada	2 034,38 \$
WSP Canada Inc	1 897,09 \$
Total payés	295 344.04 \$

COMPTES À PAYER AU 16 AVRIL 2025

Ackland Grainger inc	517,39 \$
Acoulon Louise	73,34 \$
AOMGMR	419,23 \$
Avantis Coopérative	341,53 \$
BELL Canada	28,23 \$
BENEVA	3 827,82 \$
BUROPRO Citation	169,00 \$
Émond Denis	87,00 \$
Épicerie l'Incontournable	275,93 \$
Excel Promo + Inc	6 436,76 \$
Ferme Yves Pelletier	2 816,88 \$
Garage André L'Italien	1 022,38 \$
GFL Environnemental 2023 Inc	33 848,07 \$
GLS Logistics Canada Ltd	57,27 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	700,64 \$
Groleau Maxime	344,91 \$
Harnois Énergies	3 218,28 \$
Info-Dimanche	362,18 \$
J.A. St-Pierre & Fils Inc	240,25 \$
Komtek Sécurité	1 499,86 \$
Laurentide Environnement Inc	680,14 \$
Les Entreprises Dubourg Inc	228,16 \$
Lévesque Marco	315,00 \$
Martin Jean-François	1 102,54 \$
Mastercard	948,41 \$
Ministre des Finances	59 534,06 \$
Municipalité de Dégelis	3 554,09 \$
Nordikeau	643,86 \$
Northwest Tires Inc	910,00 \$
Pages Jaunes Inc	47,47 \$
Pièces Témis Inc	629,17 \$
Place du Travailleur Enr.	677,37 \$
Potvin Jacinthe	73,80 \$
Radiateur Martin Inc	23,00 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	5 118,69 \$
Sémer Inc	2 764,58 \$
Services sanitaires A. Deschesnes Inc	207 643,21 \$
Simetech Environnement Inc	2 956,16 \$
Soudures J.M. Chantal Inc	32 675,10 \$
Surplus G. Rioux Inc	431,16 \$
Transport Forestier Hugo Beaulieu	1 198,62 \$
Tribu Communication Web	601,70 \$
Uline Canada	1 390,66 \$
Total à payer	380 433.90 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1820**

4) ADMINISTRATION

a) Demande de partenariat - Gala Découverte 2025

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par M. Normand Lizotte, que la RIDT collabore à titre de comme partenaire « Associé » au Gala Découverte 2025 organisé par la Chambre de commerce du Témiscouata.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1821**

b) Démarches nécessaires en lien avec la loi 25

M. Maxime Groleau donne diverses informations en lien avec la loi 25 qui a apporté des modifications significatives aux lois sur la protection des renseignements personnels. Ces nouvelles obligations assurent un encadrement adéquat des nouvelles technologies afin de garantir la protection des renseignements personnels des citoyens.

c) Suivi - Communications de la RIDT

Le site web de la RIDT a été mis à jour pour que les informations sur les services soient plus facilement accessibles. Beaucoup de contenus pour les communications des municipalités sont disponibles, pour les bulletins municipaux par exemple.

Suite au départ de M. Gilles Caron, la RIDT n'a plus d'employé affecté spécifiquement aux communications, M. Maxime Groleau fait le nécessaire.

Deux employés sont tout de même en place pour effectuer de la sensibilisation scolaire et de l'accompagnement pour les entreprises et organismes.

d) Suivi - Sensibilisation scolaire

Mme Rosalie Morin-Nadeau termine son mandat saisonnier le 25 avril et devrait redébuter en novembre prochain. Actuellement, 22 classes de primaire ont été rencontrées pour des animations scolaires sur différents thèmes :

- Emballage cadeau écolo
- La vie cachée des poubelles
- D'où viennent-ils les textiles ?
- Mets du respect dans ton bac !
- D'où viens-tu ?
- Le compost: magie ou science ?

Lors de ces rencontres, une évaluation sommaire de la gestion des matières résiduelles a été effectuée pour l'école afin d'inciter le personnel à mettre en place de meilleures pratiques. Plusieurs écoles ont fait des demandes par la suite pour débuter le tri des matières organiques ou l'améliorer.

e) Suivi - Accompagnement des entreprises et organismes

Mme Louise Aculon poursuit les démarches pour aller à la rencontre des municipalités, organismes et entreprises afin de brosser un portrait de leur fonctionnement pour leurs matières résiduelles.

Les recommandations qui leur sont données permettent très souvent d'améliorer leur fonctionnement mais dans d'autres cas, des changements d'habitude importants sont à prévoir avec la nouvelle réglementation sur la gestion des matières résiduelles.

f) Modification de la réglementation municipale pour la gestion des matières résiduelles

Le premier projet de réglementation uniformisée relative à la gestion des matières résiduelles a été remis aux directions des municipalités présentent à la table des officiers municipaux. Selon les discussions, le processus d'adoption pourrait être mis en place rapidement pour que l'ensemble des municipalités ait un nouveau règlement uniformisé en vigueur d'ici la fin de l'été.

Plusieurs changements importants sont présents dans le règlement, notamment :

- l'obligation de trier le mieux possible ses matières résiduelles
- la possibilité de faire des vérifications par la RIDT et avec les systèmes de suivi existants
- la possibilité de ne pas vider un contenant non-conforme ou du contenu non admissible
- l'interdiction de certaines matières avec les déchets
- la possibilité d'ajouter des matières interdites avec les déchets par résolution de la RIDT
- ajout de spécifications pour la conformité des contenants de collecte
- obligation d'avoir une vignette sur les bacs roulants à déchets supplémentaires
- procédure en cas de non-conformité ou d'infraction

Pour le moment, le projet de règlement doit être bonifié par les 19 municipalités du Témiscouata pour que les services de la RIDT puissent être gérés de la même manière. Par la suite, la RIDT fera une recommandation finale pour le règlement à toutes les municipalités.

g) Disponibilité des contenants et pièces de rechange dans les municipalités

M. Maxime Groleau donne quelques informations aux administrateurs sur le fonctionnement prévu pour la gestion des contenants de collecte.

Bac roulant de récupération

Pour toutes les municipalités qui ont en stock des bacs roulants de récupération ou des pièces de remplacement, la RIDT va les racheter et les rapporter vers les écocentres pour servir à la RIDT dans le cadre de son entente avec Éco Entreprise Québec.

Il est important que les citoyens et entreprises contactent directement la RIDT pour toute demande en lien avec les bacs roulants de récupération car elle seule fera les livraisons ou les réparations pour le moment.

Bac roulant à déchets

La RIDT n'en vend pas de bac roulant à déchets aux citoyens, chaque municipalité doit en acheter à la RIDT et les garder en stock pour les revendre à ses citoyens ou entreprises.

Équipements pour le tri des matières organiques

Il est nécessaire que chaque municipalité où il n'y a pas d'écocentres dispose des pièces à donner pour leurs citoyens : composteur domestique, couvercle, porte et attaches, aérateur, récipient de cuisine, chaudière brune

De plus, la RIDT va donner à chaque municipalité une certaine quantité de chaudières brunes sans couvercle pour leur centre communautaire et les activités/soupers communautaires. Ces chaudières resteront en permanence à ces endroits pour favoriser le tri.

h) Conformité et fourniture de conteneurs à chargement avant sur le territoire

Avec la mise en place de la nouvelle réglementation sur la gestion des matières résiduelles et la prise en charge d'une partie des conteneurs de récupération par Éco Entreprise Québec, il va être nécessaire de revoir les règles d'attribution et d'utilisation des conteneurs à chargement avant sur le territoire.

Durant l'été et l'automne, une tournée de tous les conteneurs sur le territoire, soit 899 unités, sera faite pour en faire l'inventaire, vérifier leur état et leur pertinence par rapport à des bacs roulants. Les utilisateurs de conteneurs recevront un courrier pour les aviser et les informer du nouveau système de taxation à venir en 2026.

Les informations seront donc à jour d'ici l'hiver pour que les municipalités appliquent le nouveau règlement.

i) **Planification des vidanges d'installations septiques 2025**

La planification 2025 est disponible sur le site web de la RIDT et a été transmise aux directions des municipalités lors de la rencontre ce matin.

Les premiers courriers aux propriétaires (St-Eusèbe et St-Marc-du-Lac-Long) partiront rapidement pour les travaux débutant vers le 1^{er} mai 2025.

La RIDT va envoyer les listes des VIS prévues à chaque municipalité avec une autre liste, celle des « Non-vidangeables » et un modèle de courrier à envoyer aux propriétaires concernés.

5) **LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**

a) **Rapport annuel 2024**

M. Maxime Groleau dépose une copie du rapport annuel d'exploitation 2024 du lieu d'enfouissement technique de la RIDT à Dégelis. Celui-ci a été transmis au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, la Faune et de Parcs.

b) **Implantation d'un nouveau piézomètre**

Ce point est reporté à une autre rencontre.

c) **Achat - Pompes FLYGT**

La dernière pompe qui servait de « backup » pour les postes de pompage au lieu d'enfouissement technique a été mise en place cet hiver. Elles ont une durée de vie de 10 ans mais plusieurs sont dans leur 16^{ème} année de vie. Il serait nécessaire de racheter une pompe pour mettre en réserve pour chaque poste de pompage car les délais de livraison sont d'environ 10 à 12 semaines.

Il est proposé par M. Alain Morin, appuyé par M. Claude Gallant, que la RIDT commande les trois pompes nécessaires à l'opération de ses trois postes de pompage au lieu d'enfouissement technique auprès de Xylem Québec. Le coût prévu est de 21 709 \$ plus les frais de transport vers la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1822

d) **Achat - Matériel d'analyse et de prélèvement pour l'eau**

Ce point est reporté à une autre rencontre.

e) **Mandat - Essais d'étanchéité complets 2025**

Comme à chaque période de 3 ans, la RIDT doit faire valider l'étanchéité de toutes les conduites, regards et bassins qui recueillent du lixiviat au lieu d'enfouissement technique à Dégelis.

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par M. Stéphane Larochelle, que la RIDT accepte la proposition de Testech pour un montant de 12 045 \$ incluant les frais de déplacements et d'hébergement sur 3 jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1823

6) **VARIA**

a) **Augmentation de la limite des cartes de crédit**

Il est proposé par M. Alain Dubé, appuyé par M. Claude Gallant, que la RIDT demande à la Banque Nationale d'augmenter la limite globale des cartes de crédit à 8 000\$, au lieu de 5 000\$ actuellement. M. Maxime Groleau est autorisé à effectuer les démarches nécessaires et signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1824

b) **Informations suite à la rencontre de début de saison des employés d'écocentre**

M. Maxime Groleau remet aux administrateurs le document de travail qui a servi à la rencontre de début de saison avec les employés. Il contient de nombreuses informations sur les opérations, les règles établies ainsi que les fournisseurs de la RIDT.

7) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 21 mai 2025
- Mercredi 18 juin 2025
- Pas de rencontre en juillet 2025
- Mercredi 27 août 2025
- Mercredi 24 septembre 2025
- Pas de rencontre en octobre 2025
- Mercredi 26 novembre 2025
- Mercredi 17 décembre 2025

8) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Katie Bossé de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1825